



Joyeuses fêtes

DÉC. 21

LULLYINFOS

AFFAIRES COMMUNALES	2
RUBRIQUE DU CONSEIL	3
VIE LOCALE	4
ENVIRONNEMENT	5
S.D.L.	6
PAROISSE / CHOEUR MIXTE	7
INFOS	8

IMPRESSUM

Edition: Commune de Lully VD

Rédaction: Frédérique Fontannaz, habitants@lully.ch

Graphisme: Christelle Birbaum, polygraphe, krysbi@me.com

Version numérique sur le site: www.lully.ch

Impression: Imprimerie d'Aubonne

LULLYINFOS

Prochaine parution
mars 2022

www.lully.ch

É D I T O R I A L

CES MESSAGES QUI NE VOUS VEULENT PAS QUE DU BIEN...

Virus, rançongiciel*, usurpation d'identité, internet finit par devenir anxiogène.

Pourquoi moi ?

C'est la question à se poser avant d'ouvrir un mail ou de cliquer sur un lien étrange. Pourquoi aurais-je gagné des millions à la loterie Microsoft ? Pourquoi un inconnu me donnerait-il des centaines de dollars ? Pourquoi une banque me menacerait de fermer un compte que je n'ai pas ? Et même mieux : pourquoi un ami à qui je parlais encore hier au téléphone, m'écrit-il de l'étranger pour solliciter mon aide à condition de lui répondre uniquement par mail ? Vous l'aurez compris, se demander « pourquoi » suffit souvent à éviter les mauvaises rencontres sur internet. Avant d'agir, vérifier si cela vous concerne vraiment et ne cliquez pas sur le lien qui vous a été adressé, allez plutôt sur le site officiel.

**Un rançongiciel ou ransomware est un logiciel malveillant qui peut bloquer l'accès à un ordinateur, un téléphone portable ou bien chiffrer des données personnelles. Cette méthode de cybercriminalité vise à extorquer de l'argent à la victime en échange du déblocage de sa machine ou de la clé de décryptage de ses données.*

Mark Wings, Syndic

Marcel Chaubert

Un centenaire à Lully

Marcel Chaubert, ancien boulanger, fêru de belle mécanique et tireur passionné, a fêté son siècle en juin de cette année.

«Ce qui m'a plu chez lui, c'était sa gentillesse envers sa maman», raconte tendrement Anne-Marie, la femme du centenaire Marcel Chaubert. Car il lui en a fallu de la gentillesse et du dévouement à Marcel Chaubert pour reprendre à vingt ans, la boulangerie familiale à Denens suite au décès de son père. Le boulanger, qui rêvait d'être mécanicien, livrait dans les villages alentour avec la première voiture de Denens. «On s'asseyait



M. et M^{me} Marcel et Anne-Marie Chaubert.

dans le coffre du coupé Mercedes de tonton», relate avec émotion son neveu Robert André, 81 ans. Et son beau-fils d'ajouter que la mère de Marcel, décédée à 104 ans, était déjà la doyenne du district. «Chez les Chaubert, être centenaire c'est presque normal», sourit-il.

Philippe Isoz

Huissier de la Municipalité



M. Philippe Isoz dans son atelier.

Philippe Isoz a remis sa démission du poste de huissier de la Municipalité pour le 30 juin 2021.

La Municipalité tient sincèrement à remercier M. Isoz pour son engagement lors des 44 élections et votations auxquelles il a officié. Pour la mise en place et la préparation de notre salle lors des Conseils et pour son travail minutieux en général dans cette fonction.

Merci à toi Philoux!

Sylviane Dupuis

20 ans de service

Chère Sylviane Dupuis, la Municipalité tient à vous féliciter et vous remercie chaleureusement pour vos 20 ans de loyaux services.



M^{me} Sylviane Dupuis et M. Mark Wings, Syndic.

Conseil communal

Ou Conseil général

Les compétences spécifiques entre un Conseil communal et un Conseil général sont les mêmes, à savoir que c'est l'autorité délibérante d'une commune.

Dans notre canton, les communes dont la population est inférieure à 1'000 habitants sont dotées d'un Conseil général, tandis que celles qui comptent 1'000 habitants ou plus, sont dotées d'un Conseil communal, élu selon le système majoritaire ou proportionnel.

Dans notre commune qui compte moins de 1'000 habitants, nous disposons d'un Conseil général. Tout électeur domicilié dans la commune peut en faire partie, pour autant qu'il se fasse asseoir avant une assemblée. Le nombre de conseillers est donc illimité. A Lully, nous sommes actuellement 63 conseillers.

Au contraire, le Conseil communal est composé d'un nombre limité d'élus chargés de représenter les différents mouvements de citoyens que comporte la commune.

La commune de Lully, dont la population ne dépasse pas 1'000 habitants, peut toutefois substituer son Conseil général pour un Conseil communal, sur décision du Conseil général prise au plus tard le 30 juin de l'année précédant le renouvellement intégral des autorités communales.

Lauren Blanc

Secrétaire du Conseil général

Chère Lauren Blanc, nous tenons à vous remercier pour votre dévouement durant toutes ces années en tant que secrétaire du Conseil général et nous vous souhaitons le meilleur pour la suite.

M^{me} Lauren Blanc et M. Vincent Chabloz.



A plusieurs reprises déjà, on m'a posé la question: « A Lully, n'aurions-nous pas intérêt à avoir un Conseil communal ? ».

Les conseillers seraient alors élus ; ils représenteraient d'autres citoyens, ce qui certaines fois simplifierait peut-être nos débats ?

Personnellement, je ne suis pas très favorable à cette perspective. Je trouve que notre système, qui est une sorte de « Landsgemeinde » où tous ceux qui le désirent peuvent venir s'exprimer, fonctionne bien.

Nos autorités peuvent ainsi mieux ressentir les préoccupations de la grande majorité de nos citoyens.

De plus, notre assemblée est composée d'un certain nombre de jeunes conseillers, qui certes, lors de nos assises, sont souvent discrets, mais qui participent à la vie politique de notre village et qui deviendront peut-être, dans quelques années, nos futures autorités.

Est-ce que ces jeunes se mettraient sur une liste électorale afin d'être représentant d'un Conseil communal ?

Vincent Chabloz, Président du Conseil

DATES DES PROCHAINS CONSEILS EN 2022

11 AVRIL 2022 - 27 JUIN 2022

10 OCTOBRE 2022 - 5 DÉCEMBRE 2022

Hommage à Oswald Krieg

Un serviteur passionné

Par où commencer, pour rendre hommage à un ami, un collègue, un homme qui aura eu autant d'importance pour Lully, pour les Bourdons.

Je débiterai si vous le permettez par son épouse, Martine. En effet, s'il est d'usage d'affirmer que derrière chaque grand personnage, se cache une grande femme, pour Oswald cet adage sonne du plus juste. Mes premières pensées seront donc pour elle ! Pour celle qui aura toujours su soutenir ce mari, ce père, ce grand-père aimant, mais aussi l'homme devenu public. Notre municipal à la pipe, qui aimait tant sillonner Lully en Scooter et donner son temps pour l'autre... pour les autres. Quatorze années à servir passionnément son village.

Pour ma part et sur son rôle de municipal de Lully, j'oserais mettre l'accent sur l'homme et ses qualités personnelles d'intelligence, de loyauté et d'abnégation. Sur sa capacité à faire passer l'atteinte du but poursuivi avant la recherche de son prestige personnel. Je garderai également de lui, le souvenir ému de cette merveilleuse après-midi ensoleillée et froide de décembre 2014, où nous passâmes, Oswald et moi de longues heures dédiées à la passation des dossiers communaux. Ce moment où l'ancien transmet au jeune nouveau, à cet apprenant que j'étais et suis encore aujourd'hui; forcément nerveux et inquiet devant la tâche immense que je devinais.

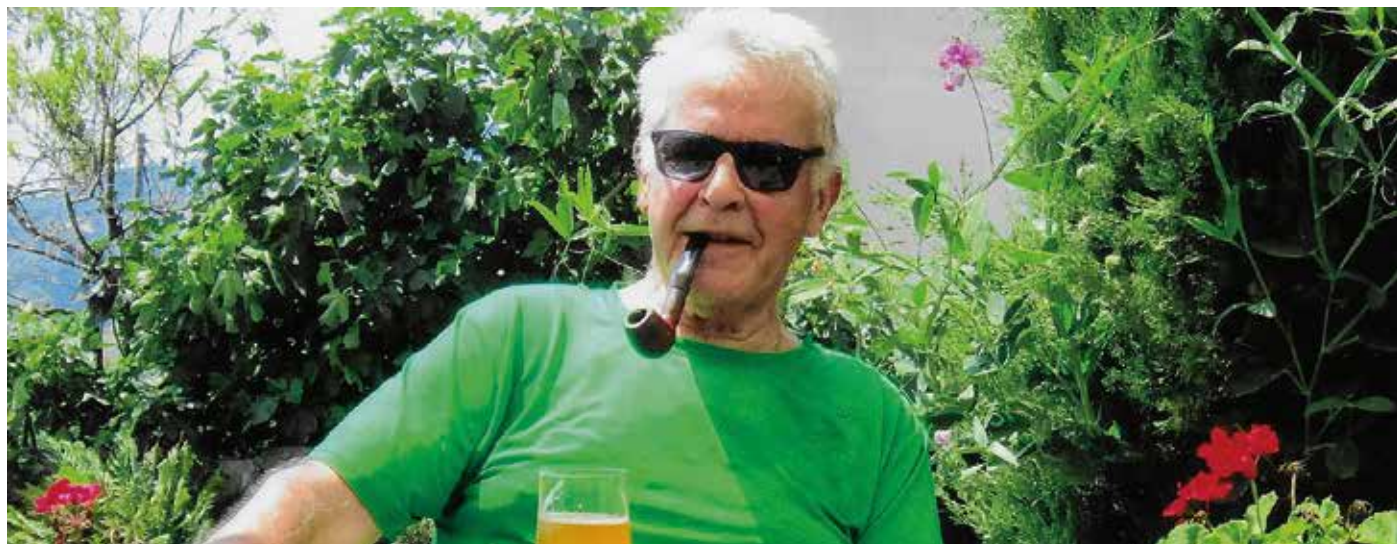
Après avoir parcouru les différents dossiers en cours et les énormes classeurs étayant les différents dicastères, nous avons parlé, parlé et parlé encore. Droits et devoirs du municipal ; anecdotes diverses et variées ; petites histoires drôles ou bien plus sérieuses. Mais pour Oswald, une idée fixe : celle de transmettre, au novice que j'étais, que chaque municipal est de passage ! Que le devoir de servir son village reste le plus important. Il ajoutera que l'aventure reste magnifique, exigeante, souvent ingrate et que seule la passion aide à tenir le cap chaque lundi soir et les 313 jours restants. Ici apparaissait toute l'humilité du passionné qu'il était !

Bien plus tard, en fin de soirée, au bas de l'escalier de la grande salle de commune, c'est un épais manteau blanc qui nous attendait. Avec ce magnifique silence ; cette douce quiétude qu'apportent ces premières couches de neige épaisses et ouatées. Nous rentrerons ensemble, apaisés, foulant de nos empreintes profondes, ce court chemin nous ramenant à nos foyers...au cœur de ce village de Lully qu'il aimait tant.

Merci pour tout Oswald.

Éric Rondot

Notre Municipal à la pipe, Oswald Krieg, a officié de septembre 2001 à décembre 2014.



L'or vert de nos jardins

N'en jetons plus

Ce que nous appelons des déchets verts sont (souvent) en réalité, une richesse dont nous ne soupçonnons pas la valeur.

Dans nos jardins, en ce moment, tout pousse, surtout ce que nous appelons la mauvaise herbe.

Herbes, gazon, fleurs fanées, plantes du potager. En automne, l'abondance de végétale provient des feuilles mortes, du bois de taille et des plantes qui finissent leur cycle de vie.

De tout ce vert et ce brun, qu'en faisons-nous?

Souvent, tout cela est tout simplement éliminé à la benne des déchets végétaux.

Mais nous pouvons faire autrement.

Paillage, compost, couverture du sol et des chemins, zone de refuge pour la biodiversité.

En cultivant un jardin potager, il faudrait garder environ 60% de la matière végétale pour maintenir la qualité et la vie du sol.

Ce sol est comme nous, il a besoin de nourriture pour vivre.

Avec le bois de taille des arbres et des arbustes, en les broyant, nous obtenons un paillage de qualité à répartir au pied des arbres, arbustes, petits fruits ou dans les chemins.

Avoir une broyeuse pour hacher les branches est un atout, mais si ce n'est pas le cas, pourquoi ne pas s'organiser entre voisins?

Le jardin pourrait ainsi devenir un lieu de partages et d'échanges.

En fin de saison, les feuilles mortes sont une précieuse ressource pour assurer la couverture du sol en hiver. Cette couverture protège du froid et maintient l'activité biologique durant l'hiver.

Au printemps et en été, c'est le gazon ou l'herbe qui prend le relais. En le gardant dans le jardin, ce paillis ou mulch maintient l'humidité du sol, en le protégeant des rayons torrides du soleil, ainsi que de la battance ou croûtage de la terre lors de pluie.

Autre avantage et pas des moindres, il y a beaucoup moins d'adventices ou mauvaises herbes.

Une couche de 5 à 6 centimètres fera l'affaire.

Pour résumer, le paillage ou mulch permet d'économiser de l'eau en été, de protéger le sol de la chaleur, du vent en toutes saisons et maintient la vie des micro-organismes.

Et cerise sur le gâteau, nous économisons des transports à la benne des déchets verts.

Arlette Perret-Nissen

Grâce au paillis ou mulch, vous protégez votre sol et faites des économies.





Société de développement de Lully

Le retour du rallye

« Le 12 septembre 2021, et après trois ans d'attente, dix équipes surmotivées et surentraînées ont participé au rallye de la SDL. Un grand merci à la famille Chabloz pour l'organisation de cet événement viti-co-agricole. Les 5 postes avec des épreuves toutes aussi amusantes qu'intéressantes étaient répartis sur les communes de Lully et Tolochenaz. Les participants ont parcouru plus de 5 km à pied. A l'arrivée, sur le préau de l'école, un excellent rôti (comme d'habitude) les attendait. A l'issue du repas, les résultats ont été donnés par Vincent, accompagnés des réponses à son fameux texte à trou composé avec beaucoup d'imagination sur le thème des groupes de musique. Merci à tous les participants pour leur bonne humeur et leur sourire. »

Le comité de la S.D.L.

NOTRE CALENDRIER DES ACTIVITÉS POUR 2022

LES MERCREDIS 16 FÉV. ET 16 MARS 2022
MATCH AUX CARTES À LA SALLE COMMUNALE

JEUDI 17 MARS 2022 - AG
À LA SALLE COMMUNALE À 19H00
SUIVIE D'UNE COLLATION

DIMANCHE 17 AVRIL 2022
CHASSE AUX OEUFS - SUIVIE D'UN APÉRO

TOUS LES VENDREDIS DÈS LE 3 JUIN 2022
GRILLADES À LA FONTAINE DES JONCS

DIMANCHE 19 JUIN 2022
TOURNOI DE PÉTANQUE



- Apporter une animation au village.
- Favoriser les contacts entre les habitants.
- Créer une ambiance d'amitié.
- Donner des occasions d'échange pour petits et grands.

ET SURTOUT S'AMUSER!

La cotisation annuelle est de 25.- / adulte.

Les dons sont les bienvenus - CCP 87-39501-0

Pour les cotisants, tarifs réduits ou gratuits selon les activités.

Contacts:

M. Pasche (Président)
079 278 15 40 (location cantine)
M. Gruber (Caissier)
076 564 98 97
Mme Wings (Secrétaire)
079 453 39 77
M. Guinand
076 571 57 24 (inscriptions)

S.D.L. CP 151 - 1132 Lully
www.lully.ch - sdl.secretariat@outlook.com

Au début des années 60

Lully sans église

Les anciens se rappellent-ils du temps où Lully n'avait pas encore d'église ? Pour cela, il faut remonter au tout début des années 60.

Jusqu'alors, les paroissiens - de ce qui était alors la paroisse de Lussy-Lully-Villars - se retrouvaient dans un local au-dessus de l'ancienne boulangerie, aménagé en salle de culte. L'église telle qu'on l'aperçoit aujourd'hui de loin a été inaugurée le 3 avril 1960 : des gens du village en avaient forgé le projet et l'avaient mis à exécution en participant eux-mêmes à une grande partie de son financement. Avec les années, le temple a vu défiler des paroissiens, et des pasteurs aussi. S'il est un peu moins visité que par le passé, le temple continue à accueillir des célébrations et des fêtes, notamment le

dimanche missionnaire en février et, cette année, le Noël des enfants avec le culte de l'enfance.

Pour ce qui est de la formation et de l'accompagnement à travers les âges, il est à noter que les plus jeunes se retrouvent à Lussy pour le culte de l'enfance, alors que les ados rejoignent leurs camarades de classe de Vufflens, Chigny et Tolochenaz à la salle de paroisse de Vufflens pour des activités adaptées à leur âge. Les aînés quant à eux, sont invités à se joindre au groupe « Brise du soir » de Lussy, pour des rencontres mensuelles. Dans ces années à venir, la paroisse s'engage dans le projet EcoEglise soutenu par plusieurs communautés chrétiennes de la région et du canton. Elle souhaite réfléchir très concrètement à son empreinte dans le monde et tra-



vailer en vue d'une plus grande attention à la question de la durabilité : à cette réflexion s'ajoute toute une démarche spirituelle à travers les cultes et la formation également. C'est ainsi qu'avec les paroisses de la région, elle organise diverses rencontres pour réfléchir à notre façon de vivre, la nécessaire transition écologique et sociale qui s'impose désormais. La paroisse réformée de Saint-Prex-Lussy-Vufflens a encore de belles années devant elle et se réjouit de faire chemin avec les habitants de Lully. N'hésitez pas à prendre contact avec l'un des ministres de la paroisse pour prendre rendez-vous ou pour toute question en lien à la vie paroissiale.

Sandro Restauri, pasteur

L'Envol

Le Choeur mixte revient

Le Chœur mixte L'ENVOL Lussy-Lully-Villars-sous-Yens-Tolochenaz, après la longue pose sanitaire, a repris ses activités sous la direction de **Madame Gandois -Crausaz**.



La société a le plaisir de vous faire part de son programme 2021-2022 à la Salle polyvalente de Tolochenaz.

Renseignements : *Martine Cretegnny*
Présidente Lully 021 803 22 91 ou envollussy.wordpress.com

SOIRÉES 2022

les 12 et 13 février,
samedi à 20h00
et dimanche à 17h00

Giron choral de la Morges
Samedi 7 mai

Pour l'avenir de notre chorale, il est important de renforcer notre effectif et à ce titre, nous accueillons le mercredi soir, toute personne intéressée par le chant et la vie de société.

Pour le Giron 2022, des voix supplémentaires ou des bras disponibles nous aideraient.

Nous vous remercions déjà pour votre intérêt
Que vivent nos sociétés villageoises !

CONCOURS PHOTO Lully aux mille facettes

Qui veut renouveler la décoration de l'escalier
de l'Administration communale?

Pour participer il faut que:

- le /la photographe réside à Lully
- une photo de Lully en 2021 de bonne qualité
- un titre et un auteur

Vos photos (3/pers.) peuvent être transmises à l'adresse suivante:

greffe@lully.ch
jusqu'au 15 décembre 2021

Un comité de sélection sera désigné pour choisir les meilleures photos.
Les gagnants du concours recevront des cadeaux originaux et locaux.
Les photos primées seront affichées dans l'escalier communal.

Distribution des sapins



vendredi 17 déc. 2021 dès 15h00
Entrée du Ch. de la Fontaine des Jones

L'ÉPICERIE SERA FERMÉE
du 23 décembre 2021
au 6 janvier 2022

ADMINISTRATION COMMUNALE

Nos bureaux seront fermés
du 23 décembre 2021
au 10 janvier 2022

Nous vous souhaitons
de Joyeuses fêtes